



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Ceinture Verte du Grand Montréal passera par Brossard

30 mars 2016, Brossard – Lors de son dernier conseil municipal, la Ville de Brossard a voté la motion reconnaissant la Ceinture Verte du Grand Montréal. Cette motion prouve que la Ville accorde beaucoup d'importance à la mise en place d'une stratégie de conservation intégrée avec les municipalités environnantes afin de créer la Ceinture Verte du Grand Montréal.

« La Ville de Brossard a fait plusieurs avancées intéressantes en terme de conservation dans les dernières années avec son plan directeur de gestion des milieux naturels. Son objectif d'atteindre 20 % de territoire protégé à perpétuité est tout à fait réalisable, mais il reste encore beaucoup de travail à faire » a mentionné Sylvain Perron du Mouvement Ceinture Verte.

Pour Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, le Mouvement Ceinture Verte espère que les villes voisines rejoindront également le projet : « nous constatons un engouement important pour la Ceinture Verte du Grand Montréal. Nous espérons que les villes avoisinantes protégeront également leurs milieux naturels et agricoles dans l'objectif de doter la région de la Plaine du haut Saint-Laurent d'une véritable infrastructure naturelle ».

Jusqu'à présent, plusieurs villes de la Rive-Sud ont donné leur appui à la création de la Ceinture Verte du Grand Montréal : Boucherville, Verchères, Châteauguay, Sorel-Tracy, Odanak et maintenant Brossard ont donné leur appui à la création du projet.

À propos du Mouvement Ceinture Verte

Le Mouvement Ceinture Verte est une coalition, mise en place à l'automne 2012, demandant la création d'une ceinture et trame verte et bleue pour le Grand Montréal permettant de créer un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés, et de maintenir la biodiversité en plus de pallier à la perte de contact des citoyens avec la nature.

Site Internet : www.ceintureverte.org

– 30 –

Renseignements :
Andrée-Lise Therrien
Fondation David Suzuki
Tél. : 514-758-3618
altherrien@davidsuzuki.org